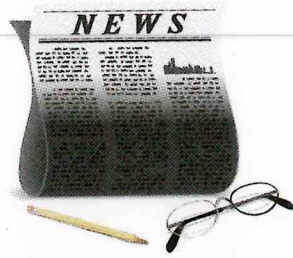


# Haussy Info



Bulletin municipal d'informations

Page 2 : Sommaire

Page 4 : Edito

Page 5 à 10 : Les fêtes



Responsable de Publication: Jean-Marc BOUCLY

Vice-Président Commission Communication: Gérard LOINTIER

Membres de la commission:

Sandra BADOR, Marie-Laure CANONNE, Angélique COUSIN, Frédéric DELACHE

Frédéric FERREIRA DE ALMEIDA, Bertrand GRESSIEZ, Maysé LEVEQUE

Hélène LEVREZ, Nicolas MENARD, Mireille NECCENDRE, Benoît ROGER

**Juillet 2022**

# SOMMAIRE

Page 2 : Sommaire

Page 3 : Infos Services municipaux

Page 4 : Edito

Page 5 à 10: Les fêtes

Page 11 : Les fêtes, c'est quoi le bal de classe

Page 12-13 : Les fêtes (*suite*)

Page 14-15 : Les cérémonies

Page 16-17 : Les cérémonies, l'inauguration de l'espace santé

Page 18 à 22 : Les travaux

Page 23 à 27 : L'environnement

Page 28-29 : Les finances

Page 30 : Les règlementations

Page 31 : La communication

Page 32-33 : L'état civil

Page 34 : Calendrier prévisionnel des fêtes

**Responsable de Publication:** Jean-Marc BOUCLY

**Vice-Président Commission Communication:** Gérard LOINTIER

**Membres de la commission:**

Sandra BADOR, Marie-Laure CANONNE, Angélique COUSIN, Frédéric DELACHE,  
Frédéric FERREIRA DE ALMEDA, Bertrand GRESSIEZ, Maryse LEVEQUE,  
Hélène LEVREZ, Nicolas MENARD, Mireille NECENDRE, Benoît ROGER.

# SERVICES PUBLICS

## MAIRIE

Place Jean Jaurès  
59294 HAUSSY

Tél : 03 27 72 03 70

Courriel : [haussy.mairie@orange.fr](mailto:haussy.mairie@orange.fr)

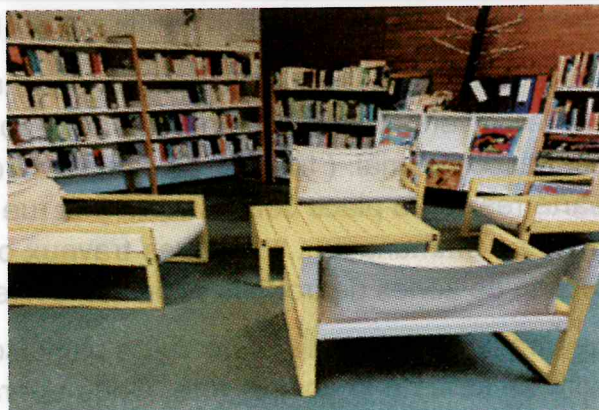
Site internet : [www.haussy.fr](http://www.haussy.fr)

Page facebook : [commune de Haussy](https://www.facebook.com/commune.de.Haussy)

## Ouverture

Lundi	15h00 à 17h00
Mardi	8h30 à 12h00
Mercredi	8h30 à 12h00
	et 15h00 à 17h00
Jeudi	15h00 à 18h00
Vendredi	8h30 à 12h00

**Monsieur le Maire et les Adjointes reçoivent  
sur rendez-vous à prendre au secrétariat.**



## MÉDIATHÈQUE

Rue Victor Hugo  
59294 HAUSSY

Tél : 03 27 78 75 11

## Ouverture

Chaque semaine:  
le mercredi de 14h00 à 17h00  
les lundi et vendredi de 17h00 à 18h00



## AGENCE POSTALE COMMUNALE

Rue Victor Hugo  
59294 HAUSSY

Tél : 03 27 79 38 27

## Ouverture

Lundi	9h00 à 12h00
Mardi	13h30 à 17h00
Jeudi	8h30 à 12h00
Samedi	9h00 à 11h00
Fermée : mercredi et vendredi	

Chères Haussoises, chers Haussois,

Ce début d'année 2022 est resté difficile avec une crise sanitaire toujours présente. A cela s'est ajouté les craintes d'un conflit suite à la guerre entre la RUSSIE et l'UKRAINE.

Dans ce contexte très difficile, le conseil municipal est plus que jamais mobilisé pour faire avancer les divers projets. Chaque fois que possible, les travaux sont réalisés en régie par le personnel communal. ( travaux de clôture au cimetière et aux jardins ouvriers, remise en état des parterres sur la place Jean JAURES et rue de la victoire, travaux de maintenance dans les bâtiments communaux ...) D'autres travaux ont été réalisés par des entreprises extérieures: réparation de zones de trottoirs et de voirie. Remplacement de luminaires en mauvais état ...

Les travaux de la maison de santé pluridisciplinaire sont terminés. Ils ont connu un léger retard compte tenu de la conjoncture. Cette opération se termine avec une maîtrise totale des coûts. Les professionnels de santé prennent peu à peu possession des locaux .

La rénovation du mille club est également en cours, nous mettons tout en œuvre pour une fin des travaux dans le courant de l'automne .

Concernant les fêtes, vous avez pu constater que nous nous sommes efforcés de maintenir ce qui pouvait l'être : ducasses, fête des petits animaux avec concert sur le terrain municipal, repas des aînés en octobre, colis de Noël, fête de la musique ...

Nous savons que la situation a été difficile pour nos associations: utilisation des salles interdites, protocoles stricts à appliquer. Pour les aider, le conseil municipal a décidé de maintenir les subventions au même niveau que les années précédentes. La situation sanitaire s'améliorant, nous comptons sur tous les bénévoles de ces associations pour que le village retrouve sa vie d'avant.

Toutes les cérémonies officielles ont eu lieu dans le respect des protocoles sanitaires.

Je terminerai ce propos en faisant un point sur le manque de commerces dans notre village. Comme de nombreux autres villages, Haussy doit faire face à ce problème.

L'incendie de la boucherie et la fermeture de la boulangerie n'ont pas trouvé de solution de remplacement en présentiel. Municipalement, nous avons fait toutes les démarches possibles pour que la boulangerie puisse se maintenir, malheureusement sans succès. Suite à diverses interrogations, je tiens à préciser que la municipalité actuelle a largement soutenu le projet de rénovation du DHALCI BAR pour l'obtention d'aides financières et pour la délivrance des autorisations administratives diverses. Nous remercions MM PLICHON et LAUDE pour la rénovation de leur établissement et la mise en place rapide d'un dépôt de pain, en partenariat avec un boulanger d'Haspres.

Haussy compte près de 650 familles et cette solution ne permet pas de répondre aux besoins de tous. La commune a récemment été contactée par deux commerçants pour la pose de distributeurs pour le pain et la viande. En France, en matière de commerce, c'est la libre concurrence qui s'applique, il ne peut y avoir de situation d'exclusivité et le conseil municipal a émis un avis favorable. Les frais d'installation ont été intégralement pris en charge par les commerçants concernés. Ces dispositifs permettent aujourd'hui d'apporter des solutions alternatives à nos concitoyens qui restent libres de choisir leur commerce.

Soyez assurés que nous sommes guidés par l'intérêt du plus grand nombre.

Votre Maire,

Jean-Marc BOUCLY



## Fête des petits animaux

La situation sanitaire ne permettait toujours pas de prévoir l'organisation de la foire annuelle « des petits animaux »; néanmoins, une présentation de volatiles tous hauts en couleur ainsi que différentes roulottes anciennes, amenées par la famille BEAUDIER ont permis de préserver, certes de façon réduite, la traditionnelle animation.

Merci à HPO et à ses membres pour cette réalisation.

## La journée de la St Hubert

La fédération départementale de chasse du Nord avait retenu la commune d'Haussy pour y organiser sa journée de concours, celle-ci s'est déroulée le 9 octobre. Après les concours portant sur les connaissances des chasseurs, la relation maître/chien, une messe animée par les sonneurs de l'Avesnois a été célébrée.

La remise des récompenses aux différentes et différents lauréats a été suivie d'un repas pour clôturer cette journée à laquelle la société de chasse haussoise avait fortement contribué.





Merci à HPO et à ses membres pour cette réalisation.

## La journée de la St Hubert (suite)

Lors de la remise des lots à l'issue de la journée on pouvait noter la présence d'élus dont celle de Madame Anne-Sophie BOISSEAU, conseillère régionale et départementale, et Monsieur Frédéric BRICOUT, conseiller départemental.

## Le repas des aînés

Après avoir été 2 années consécutives privés du traditionnel repas des aînés, ceux-ci avec une joie non dissimulée se sont retrouvés à la salle des fêtes le dimanche 17 octobre pour un grand moment de convivialité.

Cette année les doyens mis à l'honneur étaient Madame Renée VEREZ et Monsieur René LAMOURET.



## Distribution des brioches

Comme tous les ans, pour la célébration de l'armistice du 11 novembre 1918, sont distribuées des brioches aux enfants des classes du groupe scolaire Pasteur.

Le protocole sanitaire ne permettant pas la distribution dans les classes, celle-ci a été faite à la sortie de l'école par Mme Mireille NECENDRE, M. Gérard LOINTIER adjoints aidés par Madame Stéphanie SILVER employée communale.





## Le téléthon



Les difficultés sanitaires ont eu raison des manifestations

Dans le cadre du Téléthon; il a toutefois été possible d'organiser une marche semi-nocturne à l'issue de laquelle une soupe chaude a été servie aux participants.

Cette collation avait été préparée le matin même par des bénévoles qui avaient offert les ingrédients.

La journée a néanmoins permis de collecter la somme de 756,10 euros

Dons associatifs:

Club des aînés 100 €

FNACA 100 €

Taekwondo 120 €

Vente objets et dons particuliers: 436,10 €

## Remise d'un colis aux bénévoles des restos du cœur

En remerciement pour leur dévouement envers les plus démunis, qui s'est poursuivi malgré la pandémie, les bénévoles de l'antenne de HAUSSY ont reçu un colis de fin d'année offert par le Centre Communal d'Action Sociale.



Madame Denise LEDUC

## Distribution des colis de fin d'année aux aînés

Comme à chaque approche de Noël, malgré des conditions difficiles, les aînés de notre village ont reçu le traditionnel colis de fin d'année dans le respect des gestes barrières.

La prudence étant toujours de rigueur, les échanges avec les personnes rencontrées n'ont pu, malheureusement, qu'être très courts, ce que chacun a regretté.

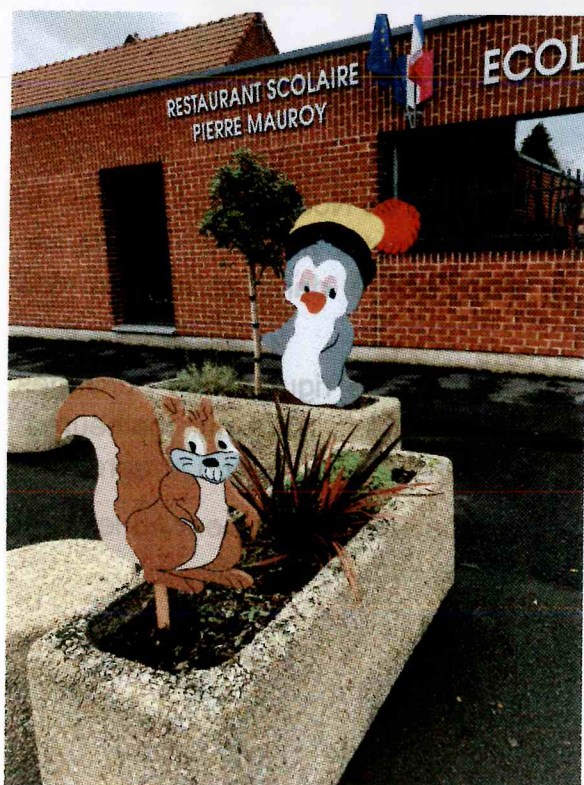
Tous attendent avec impatience le moment où les rencontres reprendront et ce, sans inquiétude.



## Illuminations de Noël

La place ainsi que les grands axes de notre village ont eu droit, cette année encore, aux décorations lumineuses....

Celles-ci, après avoir été révisées et restaurées par notre personnel technique, ont été installées.



## Les décorations de Noël

La place, le parking ainsi que les abords de l'école ont bénéficié de la dextérité d'un concitoyen, qui a réalisé des silhouettes en bois.

Ces décors ont fait le bonheur des petits qui sortaient de classes.

Un grand merci à Monsieur Michel LAURETTE pour le travail réalisé.





## Le Noël à notre école

Le traditionnel spectacle proposé aux enfants de l'école n'ayant pu avoir lieu, la distribution des friandises par les élus et les membres de l'Amicale Laïque d'Haussy a été effectuée à la sortie des classes.

Pour compléter cette journée, la municipalité avait organisé une balade en calèche qui a été très appréciée des enfants présents.

## La distribution des friandises de Noël



## La promenade en calèche





## Les 100 ans de Madame Alix BUISSET

Notre concitoyenne a dignement fêté son centenaire à la résidence NIGHTINGALE de Solesmes.

Dans le souci de protéger Madame BUISSET, ainsi que les autres résidents, seuls les proches ont eu la possibilité de partager ce moment de convivialité.

Monsieur Jean-Marc BOUCLY, maire, et Madame Mireille NECENDRE, adjointe aux fêtes, lui avaient néanmoins fait parvenir une composition florale et un coffret gourmandise.



## Le bal de Pâques

Le bal de classe, cette année encore, n'a pu être organisé. Afin de ne pas laisser un vide, donner envie aux jeunes pour l'année 2023, la municipalité, sur une idée de Madame Renée VEREZ, a organisé une exposition de photos et autres souvenirs des bals antérieurs. La classe la plus ancienne représentée était la « classe 53 » (personnes nées en 1933!)



La soirée qui a suivi, organisée par le CCA, a donné lieu à des retrouvailles.

Pour certaines et certains participants, 20 années se sont écoulées depuis leur bal.

À n'en pas douter, souvenirs et émotions étaient également présents .

Espérons que cette manifestation incitera à la reprise en mains de cette tradition pascale.





## C'est quoi le bal de classe?

Le week-end de Pâques est synonyme, depuis de très nombreuses années, de « Bal de classe » ; les générations se suivent, nous, nos parents, nos grands-parents ont fait « le bal de la classe » et chacun se souvient et peut dire « j'y étais ! ».

Qui à Haussy n'a pas fait son bal de classe ; tout le monde se souvient des fous rires lors des réunions de préparation, de ces grands moments de convivialité et qui a oublié la tournée des maisons le jour J ?

Mode d'emploi pour celles et ceux qui découvrent cette belle tradition :

*Les jeunes de 18 ans vont en mairie chercher la liste des garçons et filles de leur âge ; l'un d'entre eux organise une réunion dans le courant du mois de septembre pour préparer cet évènement, réunion au cours de laquelle est élu le bureau de la Classe.*

*Une fois le groupe structuré, vient le moment de financer la fête. (DJ, décoration, etc.) par la vente de cases, de viennoiseries, lavages de voitures, réalisation d'un catalogue avec sa chasse aux sponsors parmi les commerçants et artisans, etc. ...)*

*Le catalogue, après tirage en mairie, est distribué dans toutes les boîtes aux lettres.*

*Le jour de Pâques, les jeunes sont reçus par la municipalité au cours d'un vin d'honneur où chacune et chacun se présente et parle de ses projets. L'après-midi, c'est la visite chez la présidente, le président et autres « chapelles ».*

*Le soir venu toutes et tous en grande tenue : robe longue pour les filles (enfin pour certaines) costume cravate pour les garçons (la première fois pour certains) se présentent sur la scène de la salle des fêtes où ils sont mis à l'honneur. À la suite de ce passage sous les feux de la rampe toute cette belle troupe exécute une chorégraphie dûment apprise et répétée, durant plusieurs soirées, avant d'aller inviter un membre de la famille pour « l'ouverture » du bal.*

*Ce week-end, riche en joie, en émotion, se fait grâce aussi à l'investissement des parents à travers leurs conseils, leur vécu, leur participation le soir du bal (tenue de la caisse, contrôle à l'entrée, buvette...).*

*Le bénéfice de ce moment fort est ensuite partagé entre tous les jeunes participants.*

*Petit rappel, à l'origine seuls les garçons percevaient la part de bénéfice et cela faisait un pécule pour aller faire son service militaire : les temps et les mentalités changeant les filles eurent droit, elles aussi, à leur part. La journée de Pâques commençait par la messe et la bénédiction du drapeau de la classe (certains de ces emblèmes existent peut-être encore dans certaines armoires).*

Nous ne pouvons qu'inviter les jeunes à perpétuer cette tradition, et la faire évoluer, nous espérons vivement que 2023, après ces 2 années gommées par la pandémie, pourra à nouveau vibrer avec la jeunesse haussoise. Et qu'ainsi de beaux souvenirs pourront se fabriquer.



## La course cycliste samedi 23 avril



La jeunesse féminine et le doyen, Monsieur Michel CYHANIK ( conseiller municipal), sont mis à l'honneur.

## Le concert rock

Ce samedi 30 avril, le Comité Communal d'Animation avait organisé une soirée très dynamique en proposant aux Haussois une rencontre avec un groupe que chacun connaît : « Flagrant délit ». Soirée qui a connu un franc succès!





## La fête des mères

Ouf! Les restrictions de rencontres et spectacles sont levées.

C'est, dans ce contexte que la municipalité a proposé aux mères de venir profiter, avant la remise du cadeau, d'un spectacle. Celui-ci donné par la troupe de Solesmes « Fa Si La Sol Aime » a fait voyager les spectatrices à travers chansons et danses des années 1920 à 2020.

Fraîcheur et enthousiasme ont coloré cette demi-journée, la jeune troupe à l'issue de sa prestation a été chaleureusement applaudie.

Le verre de la convivialité a clôturé cet après-midi.





11 novembre



Les hommages aux victimes de la guerre 1914-1918 ont eu lieu cette année avec la participation des enfants des écoles, après 18 mois de cérémonies avec public restreint.

Les enfants ont déposé sur les tombes des soldats anglais et français enterrés au cimetière communal une bruyère, avant de se diriger en cortège, accompagnés des adultes, vers le monument aux morts.

## Remise des palmes académiques

Le 5 décembre, c'est en présence de Madame Anne-Laure CATTELOT, députée, d'élus et de membres de sa famille que Monsieur Jean-François MENARD s'est vu remettre les insignes de chevalier dans l'ordre des palmes académiques.

Avant d'épingler la décoration, Madame MACHUT, professeur de mathématiques au collège Saint EXUPERY de Solesmes, a retracé le parcours du récipiendaire, tant en sa qualité d'enseignant, que de responsable du club de foot local ou de directeur de centres aérés.

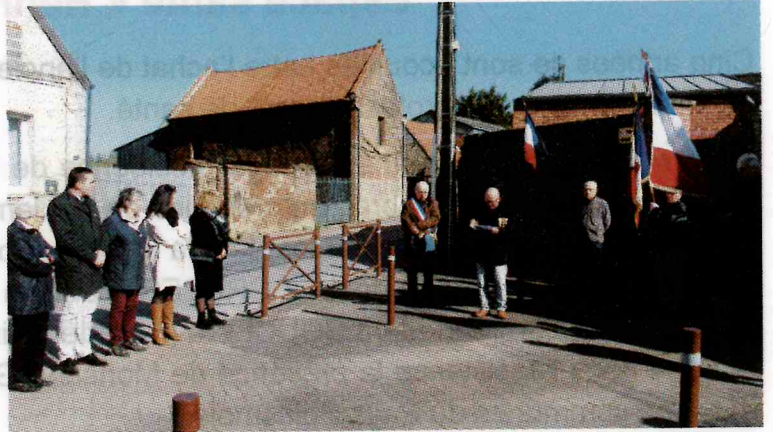




## Commémoration du cessez-le-feu en Algérie

C'est sous un soleil printanier qu'a été célébré le soixantième anniversaire du cessez-le-feu de la guerre d'Algérie

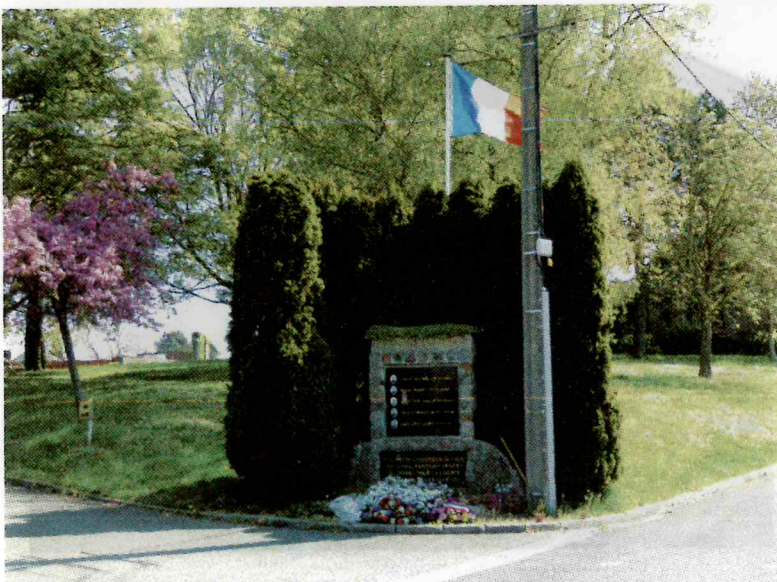
Après le discours de Monsieur Jean-Marc BOUCLY, ce fut le tour de Monsieur Jean USTARIZ, président de la section locale de la FNACA, de prendre la parole pour faire lecture du message national.



Le bandeau reprenant le nom de l'espace santé fut ensuite découvert par Monsieur Raymond YEDDOU et Monsieur Jean-Marc BOUCLY ainsi que les 2 filles de Monsieur Henri SOUMILLON, Daphné et Laura

## La journée des Déportés

Cette année, l'hommage aux Déportés avait retrouvé sa dynamique; en effet outre les élus, les proches, familles et population étaient à nouveau réunis près de la stèle pour commémorer ces « soldats de l'armée de l'ombre ».





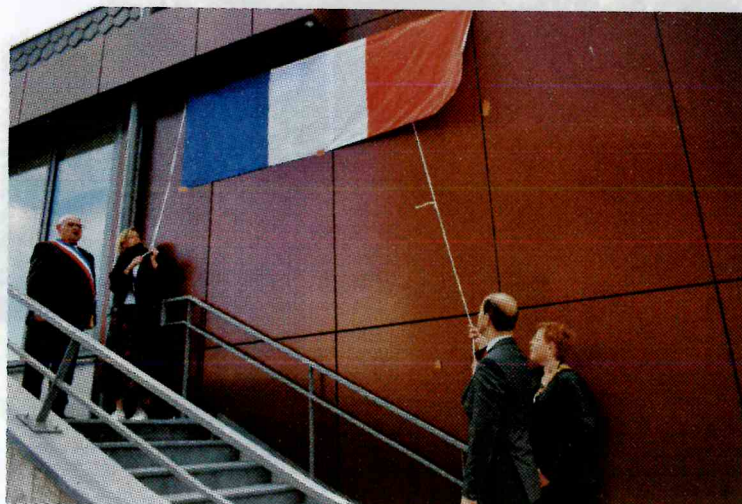
## Inauguration de la Maison de Santé Pluridisciplinaire

### Espace santé « Henri SOUMILLON »

Cinq années se sont écoulées entre l'achat de l'ancien magasin « Proxi » et l'ouverture officielle du bâtiment destiné aux professionnels de santé.

C'est sous un beau soleil et sous la présidence de Monsieur Raymond YEDDOU, sous-préfet de l'arrondissement de Cambrai, en présence de Madame Anne-Laure CATTELOT, députée, Madame Anne-Sophie BOISSEAU, représentant la Région, Monsieur Frédéric BRICOUT, représentant le Département et Monsieur le docteur GREBERT, artisan principal de ce qui allait devenir l'espace santé, que Monsieur Jean-Marc BOUCLY a procédé à l'inauguration du bâtiment. Il était également remarqué dans l'assistance la présence de Monsieur Guy BRICOUT, député, ainsi que de nombreux élus des communes du Pays Solesmois.

Le bandeau reprenant le nom de l'espace santé fut ensuite découvert par Monsieur Raymond YEDDOU et Monsieur Jean-Marc BOUCLY ainsi que les 2 filles de Monsieur Henri SOUMILLON, Daphné et Laura







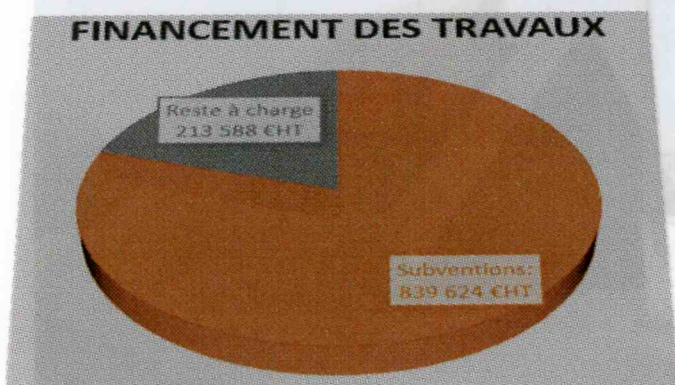
## Maison Médicale

Ce projet a été initié, début 2017, par M SOUMILLON, Maire. Sur sa proposition, le conseil municipal de l'époque a décidé l'achat de l'ancien magasin <<PROXI>>. La maladie ne lui ayant pas laissé le temps de concrétiser ce projet, à l'unanimité des membres des conseils successifs, il a été décidé de le mener à terme et de lui rendre hommage en nommant la maison Médicale de HAUSSY : « Espace santé Henri SOUMILLON ».

Les travaux sont maintenant achevés; des retards d'approvisionnement de matières avaient ralenti les entreprises réalisant les travaux ; les professionnels prennent progressivement possession des lieux.



## Point financier



## Présentation des prestations

Notre maison de santé accueille :

- \* Deux médecins généralistes
- \* Trois kinésithérapeutes
- \* Deux infirmières libérales
- \* Deux ostéopathes
- \* La PMI comprenant un cabinet médical et une salle d'accueil.
- \* Salles d'attentes, sanitaires, salle de détente pour les professionnels de santé ainsi que les locaux techniques complètent cet ensemble.

1er Mai

Remise des diplômes et médailles du travail



Les récipiendaires à l'issue de la cérémonie





## Travaux du mille Club

Les travaux du mille club ont débuté mi-2021. Les menuiseries ont été remplacées par la société **CREATION ET POSE**. La couverture et le bardage sont réalisés par la société **HERMANT**.

Le bâtiment est rénové en respectant les réglementations thermiques actuelles et sera à faible consommation énergétique.

Le système de chauffage choisi sera une pompe à chaleur AIR/AIR qui permettra d'avoir un confort thermique optimal aussi bien en hiver qu'en été avec une faible consommation énergétique.

La rénovation intérieure se fera pour rendre cette salle polyvalente.

Ce bâtiment aura pour but d'accueillir toutes les associations de notre village, les enfants des écoles...etc.

### Quelques précisions sur le coût de cet investissement:

Montant des travaux TTC: Toiture / Bardage: 89 000,00 € TTC—Châssis 35 000,00 € TTC

Subventions obtenues: ADVB 39 969 € / DSIL 32 195 €



### Principe de rénovation:

Le mille club est un bâtiment construit à l'aide d'une ossature bi-matière (bois et métal).

Pour permettre une restauration qualitative, le bâtiment a été complètement désossé pour ne conserver que la structure. Les murs seront isolés à l'aide d'une laine minérale.

La charpente a été renforcée pour permettre la pose de panneaux isolants de 20 cm d'épaisseur nouvelle génération permettant de rendre ce bâtiment économe en chauffage.

Le réaménagement intérieur sera réalisé par le personnel technique (cloisonnements...etc).



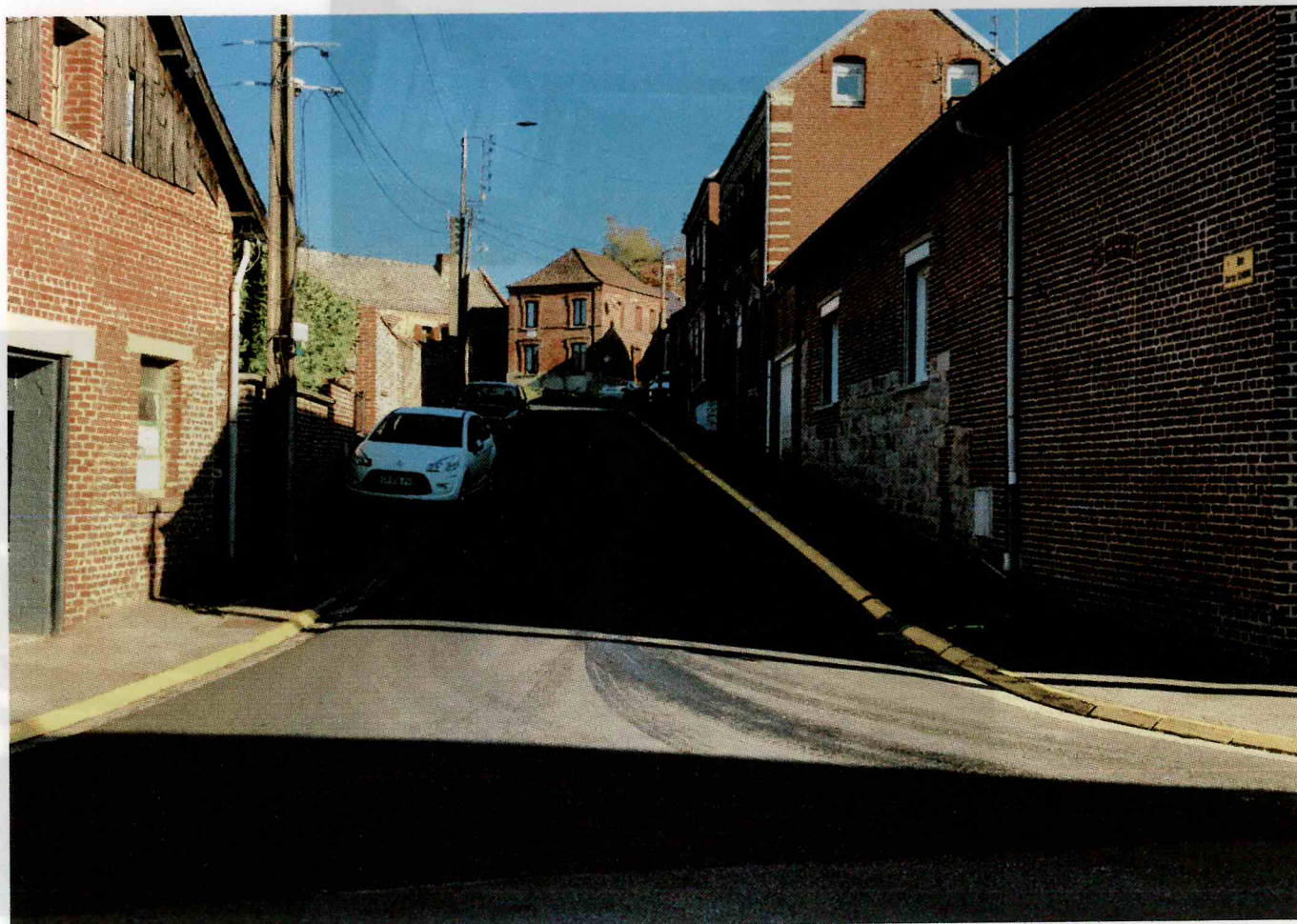
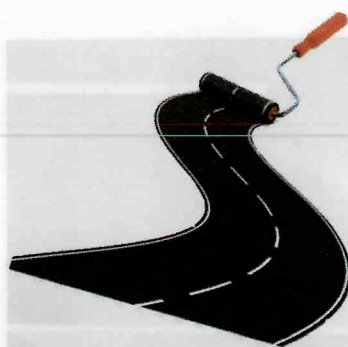
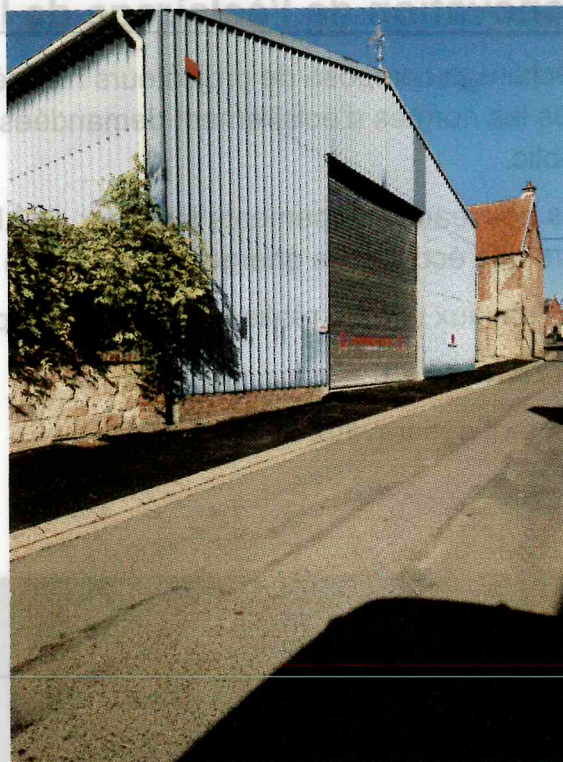


## Rénovation de chaussées et trottoirs

Nos chaussées nécessitent un entretien constant. Nous nous efforçons de répondre, dans le respect de notre budget au rebouchage et réfection des routes et trottoirs.

- \* Une partie de la rue Charles Azambre a été refaite.
- \* Certains trottoirs ont été rénovés
- \* Des nids de poules ont été rebouchés.

**Coût: 27 676 € TTC**





## Rénovation de l'éclairage de la salle des fêtes

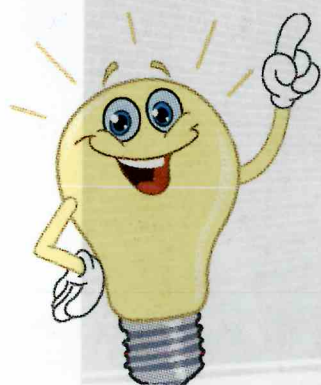
L'éclairage composé de projecteurs halogènes ne respectait plus les normes d'éclairage demandées pour recevoir du public.

Les nouveaux équipements installés, en LED, permettront de faire des économies énergétiques, tout en étant plus efficaces.

Les travaux ont été réalisés par une entreprise locale :

**XR rénovation.**

Montant des travaux : 8 889 € TTC





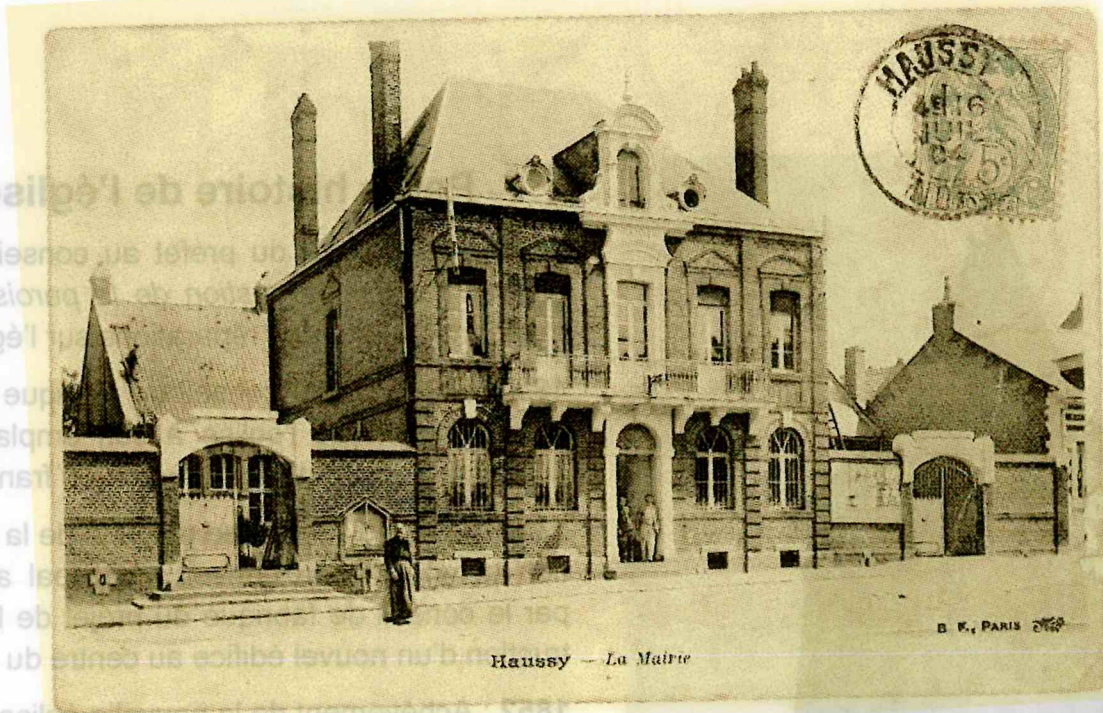
## Mise en valeur de la Façade de la Mairie

Une mise en place d'un éclairage de la façade de notre mairie est en cours.

Cette opération permettra de rendre hommage aux différentes dates ou faits d'actualité. Trois phares LED seront installés avec possibilité de choisir la couleur.

Des spots d'ambiance permettent la mise en valeur des menuiseries.

Les travaux ont été réalisés courant MARS par la société E.I.N basée à Caudry pour un montant de **8 379 € TTC**



Façade de la mairie au début du 20ème siècle



## Maintenance de l'église

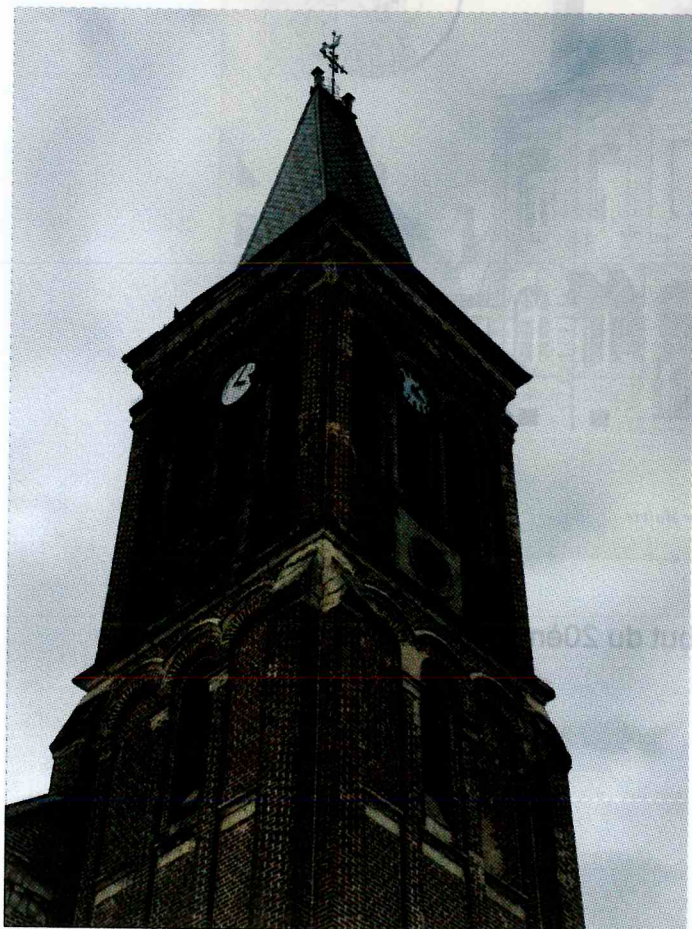
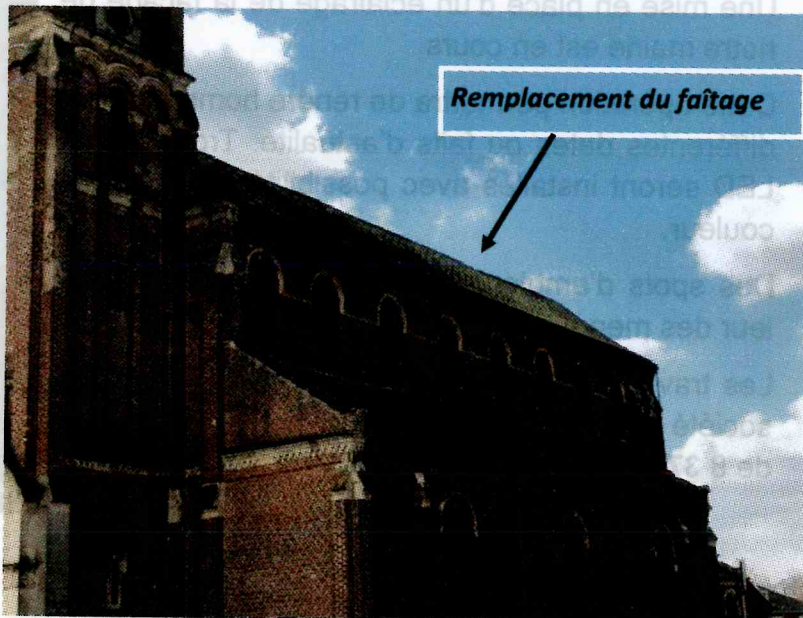
Des travaux de maintenance sont prévus pour rénover l'étanchéité du monument.

Les travaux consisteront à :

- \* Remplacer le faîtage en zinc du corps central.
- \* Vérifier et remplacer les ardoises dégradées
- \* Appliquer un anti-mousse sur l'intégralité des toitures et du clocher.

Cette opération sera réalisée à l'aide d'une nacelle adaptée. Pour la réalisation de ces travaux, une modification de la circulation et du stationnement sera mis en place pendant quelques jours.

Montant des travaux : 6 171 € TTC



## Petite histoire de l'église

**26/8/1842** : Lettre du préfet au conseil de fabrique( *conseil de gestion de la paroisse*) demandant de faire des réparations sur l'église.

**19/4/1846** :Avis du conseil de fabrique pour la reconstruction de l'église à son emplacement actuel pour un coût estimé à 40 000 francs.

**13/8/1849** : Vu l'immense majorité de la population et un vote du conseil municipal adoption par le conseil de fabrique du projet de la construction d'un nouvel édifice au centre du village.

**1852** : Achèvement de la nouvelle église

**16/4/1858** : Pose de l'horloge pour un montant de 500 francs dont 300 pris en charge par la municipalité.



## Végétalisation du Village

La commune a fait le choix d'améliorer la végétalisation de notre village. Plusieurs projets sont en cours et seront réalisés par notre personnel technique.:

### Fleurissement du centre du village

Vous avez certainement constaté les travaux en cours pour fleurir nos parterres du centre du village. Notre personnel technique a réalisé la dépose des plantations existantes et le remplacement de la terre végétale.

Le projet consiste à augmenter la période de fleurissement en variant différentes espèces de végétaux.



### Choix des végétaux

Les végétaux, qui ont été plantés, ont été choisis de façon à garantir un fleurissement continu de mars à novembre tout en étant économes en arrosage.

Vous retrouverez par exemple, différentes essences de fleurs comme: Persicaria, Campanula, Gaillardia, Anemone...etc.





## Plantations des arbres Fruitiers

**PLANTONS  
LE DÉCOR**  
Espaces naturels régionaux

espaces  
naturels  
régionaux  
Hauts-de-France



Des arbres fruitiers ont été plantés dans les espaces du « coin mamans » pour compléter le verger existant.

Ce projet a été subventionné à 90% par l'organisme « Plantons le décor » de la région Hauts de France

Ce verger a un but pédagogique pour les enfants des écoles en leur permettant la cueillette des fruits tout en leur expliquant les étapes de fructification et en leur proposant des activités culinaires autour des fruits de notre région.

Des pommiers constituaient ce verger, nous avons replanté des pruniers et des poiriers.

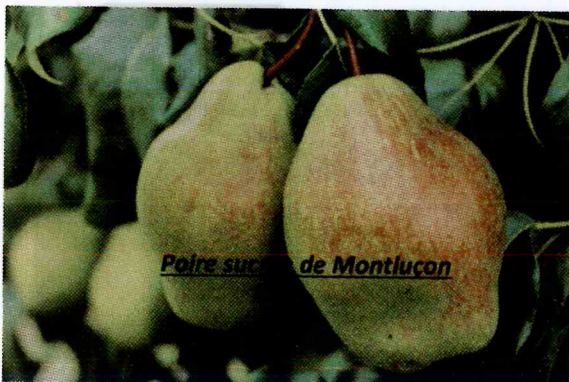
Vous retrouverez les variétés:

- \* Poire sucrée de Montluçon
- \* Poire Beurrée d'Anjou
- \* Poire Comtesse de Paris
- \* Prune Monsieur Hâtif
- \* Prune Reine Claude d'Althan
- \* Prune Reine Claude Dorée

Les variétés ont été choisies dans le respect des pollinisations des essences.



**Bon à Savoir!**



Le choix des essences d'arbres ne se fait pas par hasard. Pour permettre à un arbre d'avoir une production fruitière, différents facteurs entrent en compte :

- \* Une pollinisation croisée est indispensable pour produire des fruits en quantité. Il faut que l'arbre soit pollinisé par un pollen compatible d'un autre arbre.
- \* Les insectes pollinisateurs jouent un rôle crucial, ils permettent l'échange entre les pollens pour féconder les fleurs et produire des fruits.

**Les abeilles représentent entre 60 et 90% des insectes pollinisateurs.**





## Plantation des arbres

Près de 300 arbres ont été plantés par le personnel technique sur différents espaces vacants pour permettre de les végétaliser. Vous pourrez remarquer ces plantations, au stade, au cimetière et dans certains chemins communaux.

Ce projet a été subventionné à **90%** par l'organisme « Plantons le décor » de la région Hauts de France.

Différentes essences régionales ont été choisies comme :

- \* Des Aulnes Glutineux
- \* Des Châtaigniers
- \* Des Bouleaux
- \* Des Tilleuls
- \* Des Noyers
- \* Des Sorbiers des oiseaux

Coût : 890 € subventionné à 90%



**Bon à Savoir!**



Le charme commun appartient, comme le bouleau, l'aulne et le noisetier, à la famille des Bétulacées. On le reconnaît à son **écorce gris pâle** qui se fissure avec l'âge. Il porte des **feuilles elliptiques, vertes et dentées, à nervures saillantes**. Planté en haie, il est communément appelé "Charmille". C'est un arbre assez proche du Hêtre...

Avantages:

- \* les exigences de plantation sont faibles
- \* Le charme est marcescent, il gardera ses feuilles jusqu'à l'apparition des nouvelles.
- \* C'est un excellent brise vue, brise soleil, brise vent
- \* Les haies de charmilles sont accueillantes pour les auxiliaires (insectes, oiseaux...etc)

- \* Une haie de charmille de 70m a été plantée pour végétaliser une première partie de clôture délimitant le cimetière



## Réalisation d'une clôture aux jardins ouvriers

Notre personnel technique, a réalisé la pose d'une clôture et d'un portail pour encadrer les jardins ouvriers.

Montant des travaux : 680 €



Une envie de Jardiner?

Les jardins ouvriers, également appelés jardins familiaux, sont des parcelles qui appartiennent à la commune. Ils offrent ainsi à chacun la possibilité de cultiver ses propres fruits et légumes.

Si, comme de nombreux citoyens, vous souhaitez bénéficier d'un jardin familial, il est nécessaire de s'adresser à la mairie.

Lorsqu'un jardin ouvrier lui est attribué, le bénéficiaire doit prendre certains engagements dont, entretenir le jardin et respecter son règlement. Il doit également en faire un usage régulier.



Dans le cadre du PAT (Projet Alimentaire Territorial)

Installation de carrés potagers et d'un chalet au groupe Pasteur .

Projet conduit en partenariat avec la CCPS





## SUIVI BUDGETAIRE

**Parce qu'une bonne gestion budgétaire permet à une commune de pouvoir lancer des nouveaux projets il nous paraît essentiel de vous informer de la santé de notre commune...**

**Quoi de mieux pour l'évaluer que la comparaison avec les autres communes de la même taille (strate de référence) ?**

### 1/ Les dépenses de fonctionnement

Les dépenses de fonctionnement sont bien maîtrisées, comme le montre le comparatif ci dessous:

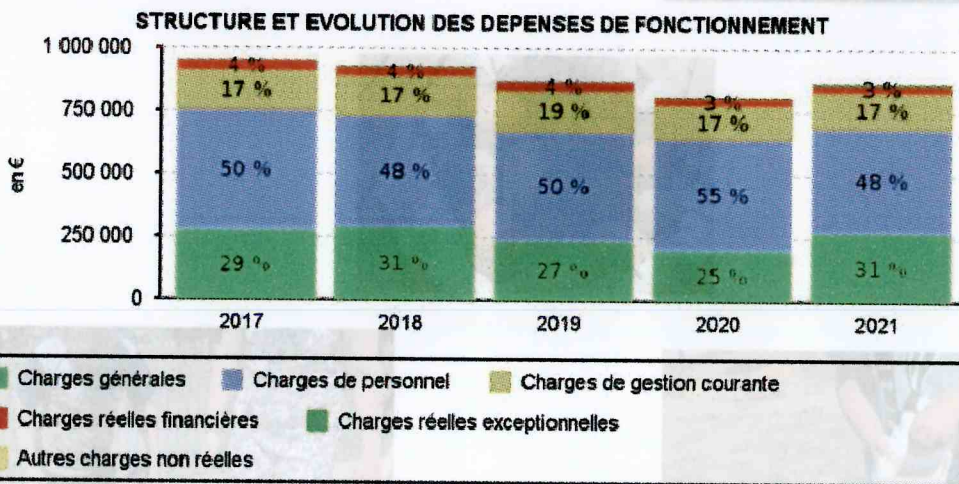
En €/hab	2021			
	Commune	Montant en € par hab pour la strate de référence		
		Département	Région	National
Charges générales	174	196	193	210
Charges de personnel	268	275	255	283
Charges de gestion courante	93	92	102	114
Charges réelles financières	16	11	11	14
Charges réelles exceptionnelles	4	2	4	6

Strate de référence :

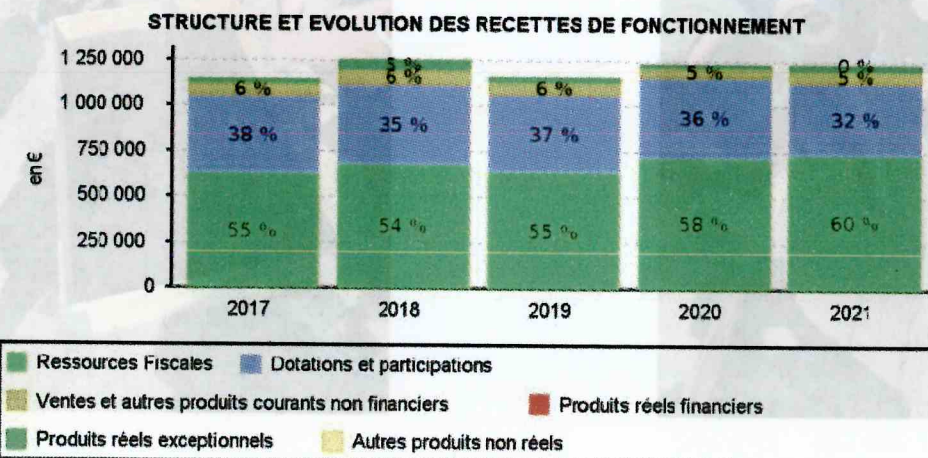
Population : 1562

Régime fiscal : FPU : Communes de 500 à 2 000 habitants

Les dépenses de 2021 sont revenues au niveau de 2019, après une année 2020 particulière pour cause de Covid :



### 2/ Les recettes de fonctionnement





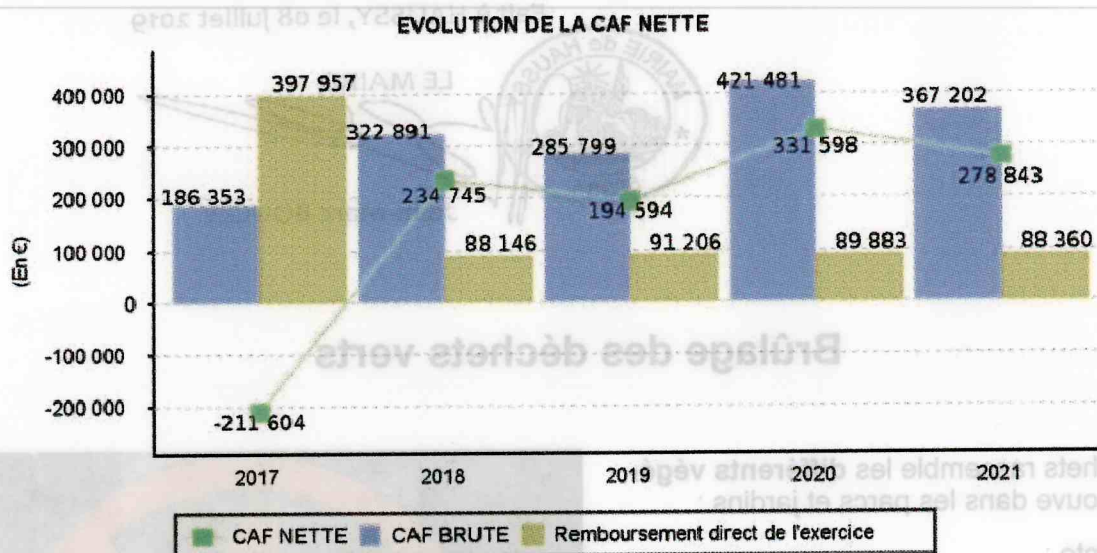
## 3/ Evolution de la dette

En €/hab	Montant en € par hab pour la strate de référence			
	Commune	Département	Région	National
2021 Remboursement lié aux emprunts et autres dettes	57	61	56	75

Malgré les projets menés dernièrement, la commune continue son désendettement.

La bonne maîtrise budgétaire, accompagnée de l'attribution d'un taux de subvention de 80%, a notamment permis d'autofinancer la Maison de Santé.

**4/ La Capacité d'autofinancement (CAF NETTE)** est ce qu'il reste de disponible pour autofinancer les futurs projets! Elle diminue cette année car une partie a servi à autofinancer la maison de santé.



## 5/ Conclusion

Malgré de grosses craintes sur une augmentation prochaine des énergies (Gaz, électricité), les finances de la commune sont saines et permettent d'entrevoir l'avenir sereinement.

De nouveaux projets sont à l'étude pour continuer à dynamiser notre commune !

Après la Maison de santé, place aux projets tournés vers les jeunes !

Une réflexion et l'étude des possibilités de subventions sont en cours dans ce sens...

Nous ne manquerons pas de vous tenir informés.



## Les nuisances sonores

### ARRETONS

**Article 1 :** Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par les particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuses à gazon à moteur thermique, tronçonneuses, perceuses, raboteuses, ou scies mécaniques etc. ne sont tolérés sur le territoire de la commune qu'aux jours et horaires suivants :

LUNDI/MARDI/MERCREDI/JEUDI	de 8 H 30 à 12 H 00 et de 14 H 00 à 20 H 00
VENDREDI	de 8 H 30 à 12 H 00 et de 14 H 00 à 19 H 00
SAMEDI	de 9 H 00 à 12 H 00 et de 15 H 00 à 18 H 00
DIMANCHE ET JOURS FERIES	de 10 H 00 à 12 H 00 uniquement

**Article 2 :** Monsieur le Maire, Madame la Secrétaire de Mairie et Monsieur le Commandant de la Brigade de Gendarmerie de SOLESMES, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera affiché et publié dans les conditions habituelles.

Fait à HAUSSY, le 08 juillet 2019



LE MAIRE,

Jean-Marc BOUCLY

## Brûlage des déchets verts

Ce type de déchets rassemble les **différents végétaux** que l'on trouve dans les parcs et jardins :

- herbe de tonte ;
- feuilles mortes ;
- résidus de taille d'arbres ou d'arbustes ;
- résidus de débroussaillage ;

épluchures de fruits et de légumes.

Bien que cette règle soit souvent méconnue ou volontairement contournée, sachez qu'il est **interdit de brûler vos déchets verts à l'air libre ou à l'aide d'un incinérateur.**

Toute personne qui déroge à la règle et brûle ses déchets verts en plein air ou dans un incinérateur s'expose au **paiement d'une amende** dont le montant peut aller **jusqu'à 450 euros.**




## L'actualité de votre commune en temps réel et en 3 clics !



1 Téléchargez  
l'application  
"PanneauPocket"

2 Recherchez votre  
commune

3 Cliquez sur le   
pour l'ajouter à vos  
favoris et recevoir  
les notifications

Gratuit, sans création de compte,  
sans récolte de données personnelles

Disponible sur smartphone, tablette  
et ordinateur [app.panneaupocket.com](http://app.panneaupocket.com)

## Naissances

**Jack, Eric, Jacques, Jean-Claude PIERACHE** né le 16 juillet à VALENCIENNES de Eric PIERACHE et Peggy LAINE, 26 rue Maxime Bricout.

**Zachary GARIN** né le 16 août à VALENCIENNES de Lionel GARIN et Charlotte DEGUERRE, 12 place Jean Jaurès.

**Sacha, Gilles, Marc BRICHE** né le 17 août à SAINT-SAULVE de Vincent BRICHE et Ophélie PAVOT, 17 rue de l'Egalité.

**Paolo, Marin, Flavio DI GIOVANNI** né le 29 août à VALENCIENNES de Lorenzo DI GIOVANNI et Amandine FREHAUT, 24 rue Paul Vaillant Couturier.

**Maé OUCAMA** né le 06 septembre à VALENCIENNES de Sofiane OUCAMA et Manon DELABRE, 32 rue Maxime Bricout.

**Téo, Roger, Michel DENIAU** né le 27 septembre à LE-CATEAU-CAMBRESIS de Anthony DENIAU et Aurélie LAURETTE, 15 rue Roger Salengro.

**Maxine, Arlette, Hélène RENARD** née le 05 octobre à SAINT SAULVE de Benoit RENARD et Noémie FOREST, 2 rue Pasteur.

**Naël, Sacha, Gabriel COLEAU** né le 09 octobre à CAMBRAI de Mickaël COLEAU et Mélanie DUROYON, 6 rue du 8 mai 1945.

**Ambrine, Lilas CLEMENT** née le 14 octobre à VALENCIENNES de Pierre CLEMENT et Sabrina HEDDADJI, 27 rue Charles Azambre.

**Lili, Marie-France, Marie-Thérèse RUDENT** née le 16 octobre à VALENCIENNES de Rodolphe RUDENT et Aurélie VAAST, 9 rue Victor Hugo.

**Milo MACHU** né le 16 décembre à VALENCIENNES de Nicolas MACHU et Virginie DEGROOTE, 5 bis rue du 8 mai 1945.

**Rose KLEWIEC** née le 17 décembre à CAMBRAI de Julien KLEWIEC et de Jennifer NOTEBAERT, 1 chemin des Sabliers

**Abel, André, Jean MOREAU MOUGIN** né le 9 février à SAINT-SAULVE de Nicolas, Jean Pierre MOUGIN et de Mathilde, Ange-Marie MOREAU, 8 rue Roger Salengro.

## Décès

**Gérard, Léon CHEVAL** le 10 août, veuf de Anne-Marie, Louise, Alphonsine LANSIAUX, 5 rue Maréchal Joffre, âgé de 86 ans

**Jean-Luc, David MORCHIPONT** le 30 août, époux de Olivia DREIBRODT, 48 rue Henri Barbusse, âgé de 44 ans

**Alain, Gilbert HARDOIN** le 12 septembre, Célibataire, 35 rue Maréchal Foch, âgé de 61 ans

**Damien, Maurice, Albert RAHOU** le 13 septembre, en couple, 47 rue Roger Salengro, âgé de 55 ans



## Transcriptions

**Paul ARBONNIER** le 28 décembre à LE-CATEAU-CAMBRESIS, veuf de Emilie, Julienne, Marie MONIE, 2, rue Auguste Delcroix, âgé de 98 ans

**Edmond, Louis, Célestin RICHARD** le 04 mai à LE QUESNOY, époux de Jeanne MASSE, 6, rue Célestin Deloge, âgé de 91 ans

**Anne-Marie, Louise, Alphonsine LANSIAUX** le 19 mars à VALENCIENNES, épouse de Gérard Léon CHEVAL, 5, rue Maréchal Joffre, âgée de 85 ans

**Jules, Pierre, Albert DESCAMPS** le 16 avril à CAMBRAI, veuf de Jeanne Maria JOURNET, 3, rue de l'Egalité, âgé de 86 ans

**Bernard DUWEZ** le 06 août à VALENCIENNES, époux de Marie, Thérèse, Eugénie TONDEUR, 1, rue Paul Vaillant Couturier, âgé de 74 ans

**Gilberte, Lucienne LAINÉ** le 13 août à LE-CATEAU-CAMBRESIS, veuve de Raymond, Julien LERAT, 5, rue Jules Ferry, âgée de 78 ans

**Paulette CHEVAL** le 23 septembre à LE-CATEAU-CAMBRESIS, veuve de Désiré DUWEZ, 13, rue Henri Barbusse, âgée de 86 ans

**Marc, Edouard, Bertrand LABOUCHE** le 04 octobre à CAMBRAI, époux de Nicole, Hélène, Simonne GARRIGUES, 8, rue Maréchal Foch, âgé de 77 ans

**Marc, Pierre LECLERCQ** le 01 février à VALENCIENNES, veuf de Yvette LESNE, 1, rue Aristide Briand, âgé de 86 ans

**Jean-Marc CHEVAL** le 7 février à CAMBRAI, époux de Nadyne, Marie-France LAMAND, 20, rue Maréchal Foch, âgé de 66 ans

**Jean-Pierre LEBRUN** le 13 février à VALENCIENNES, époux de Annette MASSE, 6, rue de l'Egalité, âgé de 76 ans

**Jean-Claude PRINCE** le 12 février à CAMBRAI, veuf de Francine, Julienne TROUILLET, 11, rue Pasteur, âgé de 75 ans

**Yvonne LEDUC** le 19 mars à LE QESNOY, veuve de René, Charles DUMAS, 4, rue François Macarez, âgée de 97 ans

## Mariages

**10 juillet** : Steve CYHANYK et Hélène MENARD

**17 juillet** : Samuel MALAQUIN et Stéphanie, Sylvie, Christiane DERANGERE

**11 septembre** : Thomas, Ludovic DUPONT et Cécilia, Lydie LENNE

**23 octobre** : Maxime, Henri TROLIN et Isaline MENANTEAU

**20 novembre** : Valérie, Véronique DJEBAÏLI et Nathalie, Henriette, Amélie COLLARD

# Calendrier prévisionnel des fêtes



## JUILLET

- 14 Fête nationale : jeux, repas champêtre, feux d'artifice
- 23 Caravane CCPS—groupe de variété pop/rock (Live connection)
- 29 Fête de clôture du centre de loisirs

## AOUT

28 Ducasse

## SEPTEMBRE

- 11 Fête des petits animaux
- 29 Repas / tripes du Club des aînés

## OCTOBRE

- 02 Loto de l'Amicale
- 09 Loto de la Sté de pêche
- 16 Repas des aînés offert par la municipalité avec la participation du CCAS

## NOVEMBRE

- 11 Commémoration armistice 11 novembre 1918  
Sortie des aînés au « Père Mathieu »
- 19 Sainte Cécile de l'école de musique
- 20 Loto de l'école de musique
- 26 Sainte Cécile de l'harmonie municipale

## DECEMBRE

- 08 Repas / choucroute du club des aînés
- 10 Journée au profit du Téléthon
- 15 Assemblée générale du club des aînés
- 16 Spectacle de Noël pour les enfants du groupe Pasteur
- 17 Distribution du colis de Noël aux aînés
- 18 Loto de Noël de l'Amicale laïque
- 31 Réveillon de Saint Sylvestre par l'Amicale Laïque